

LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE C'EST QUOI ?

La Coopérative scolaire est une association qui permet de gérer de l'argent dans les écoles.

En France, les coopératives scolaires sont affiliées à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole). Au Maroc, elles sont affiliées à l'ACSM (Association pour la Coopération Scolaire au Maroc). Elles promeuvent, toutes les deux, la pédagogie coopérative et accompagnent les enseignants pour développer et donner à vivre la coopération et les apprentissages coopératifs en milieu scolaire.



Choisir



Décider



Créer

La "Coop", c'est pour quoi ?

Dans l'école, la coopérative scolaire accompagne les projets coopératifs initiés par les élèves et leurs enseignants.

Parmi les projets des classes, il y a l'achat de petit matériel, d'albums et les sorties (tramway, entrées...).

Il y a, aussi, les cotisations à l'USEP Claude Bernard et à l'USEP Maroc qui permettent aux classes de participer et organiser des Rencontres sportives et des week-ends, comme le Relais USEP à Marrakech, les Trails ou les Ovalides.

Il y a, enfin, les cotisations à la Coopérative "générale" de l'école et à la Caisse des Ecoles qui financent certains projets de classe et interviennent en solidarité auprès des familles en difficulté pour les séjours.

Pour réaliser ces projets, il est nécessaire d'alimenter les fonds de la Coopérative; plusieurs sources y participent : ventes lors de la fête de l'école, ventes de photographies scolaires, de calendriers...

Il est également demandé aux familles de participer au financement de la coopérative, en début d'année, en versant une cotisation facultative.

Le fonctionnement des classes repose sur la participation de tous aux différentes activités !

Aussi, les enseignants cotisent pour l'ensemble des élèves de la classe (même si toutes les familles n'ont pas versé de cotisation).

Un bilan financier concernant l'utilisation des fonds de la coopérative est transmis tous les ans aux parents.